

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 28 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique RAGOT, Maire.

Membres présents : Mmes Dominique RAGOT, Elisabeth DEZECACHE, Brigitte de LABARRE, Martine LEROY, Mrs Marc SIMOEN, Alain GAMBER, Thomas BOURY, David MAGNIERI

Membres absents : Elodie LEPOIVRE a donné procuration à Dominique RAGOT, Philippe GIROUX a donné procuration à Brigitte de LABARRE, Samuel LEGENDRE

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 octobre 2024

Brigitte de LABARRE a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal du 16 septembre 2024
- Rapport d'activité 2023 du Te61
- Rapport d'activité 2023 de la Communauté de communes du Pays de Mortagne
- Rapport d'activité 2023 du PETR du Pays du Perche ornais
- Rapport d'activité 2023 du SIAEP du Haut Perche
- Décision modificative N°1
- Fermage LEGENDRE
- Chemin St Marcel
- Nomination de secrétaire général de mairie
- Composteur SMIRTOM
- Relique Ste Céronne
- Devis Portail Mairie

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal du lundi 16 septembre 2024**

**2024-oct-01      Rapport d'activité 2023 du Te61**

Mme le Maire présente succinctement au Conseil Municipal le rapport d'activité 2023 du Te61 que tous les conseillers ont reçu lors de l'envoi de la convocation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte ce rapport tel qu'il est rédigé.

**2024-oct-02      Rapport d'activité 2023 de la communauté de communes du Pays de Mortagne**

Mme le Maire présente succinctement au Conseil Municipal le rapport d'activité 2023 de la communauté de communes du Pays de Mortagne que tous les conseillers ont reçu lors de l'envoi de la convocation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte ce rapport tel qu'il est rédigé.

**2024-oct-03      Rapport d'activité 2023 du PETER du Pays du Perche Ornaïs**

Mme le Maire présente succinctement au Conseil Municipal le rapport d'activité 2023 du PETER du Pays du Perche Ornaïs que tous les conseillers ont reçu lors de l'envoi de la convocation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte ce rapport tel qu'il est rédigé.

**2024-oct-04      Rapport d'activité 2023 du SIAEP du Haut Perche**

Mme le Maire présente succinctement au Conseil Municipal les rapports d'activité 2023 du SIAEP du Haut Perche que tous les conseillers ont reçu lors de l'envoi de la convocation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte ces rapports tels qu'ils sont rédigés.

**2024-oct-05      Décision Modificative N°1**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il faut faire des mouvements comptables afin de pouvoir payer les salaires de fin d'année et de régulariser les codes d'une opération d'Investissement.

**Dépense de Fonctionnement**

| <u>Chapitre</u> | <u>Article</u> | <u>Somme</u> |
|-----------------|----------------|--------------|
| 012             | 64118          | + 900 €      |
| 012             | 64131          | + 1 600€     |
| 012             | 64138          | + 2 850 €    |
| 012             | 6451           | + 1 000€     |
| 012             | 6453           | + 300 €      |
| 012             | 6455           | + 800        |
| 65              | 65888          | - 5 850€     |

**Recette de Fonctionnement**

| <u>Chapitre</u> | <u>Article</u> | <u>Somme</u> |
|-----------------|----------------|--------------|
| 013             | 6419           | + 1 600 €    |

## Dépense d'Investissement

| <u>Chapitre</u> | <u>Article</u> | <u>Somme</u>  |
|-----------------|----------------|---------------|
| 041             | 2318           | + 17 598,53 € |

## Recette d'Investissement

| <u>Chapitre</u> | <u>Article</u> | <u>Somme</u> |
|-----------------|----------------|--------------|
| 041             | 21316          | + 17 598,53€ |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative.

### **2024-oct-06      Fermage LEGENDRE**

Mme le Maire demande au Conseil municipal d'entériner le nouveau nom du locataire du terrain communal du bourg cadastré ZK 75 : GAEC RIALIN de St-Hilaire-le-Châtel, les conditions restant inchangées.

Le conseil municipal accepte ce changement à l'unanimité

### **2024-OCT-07      Chemin St Marcel**

Madame le Maire s'est rendue au chemin de Saint Marcel afin de constater les dégâts. Comme évoqué en questions diverses lors d'un précédent conseil, le chemin est inondé et donc impraticable Elle a fait mettre des panneaux à l'entrée du chemin afin de prévenir les randonneurs. Des panneaux ont été posés à l'entrée du chemin. M DEZECACHE, propriétaire du champ voisin, a été contacté à propos de la brèche dans la rive du ru.

En effet, cette brèche est la cause de l'inondation du chemin. Madame le Maire montre des photos de l'état du chemin, et de la brèche à l'ensemble du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande à Madame le Maire d'écrire une lettre recommandée à M DEZECACHE lui demandant de réaliser les travaux nécessaires à la réparation.

### **2024-oct-08      Nomination de secrétaire général de mairie**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une procédure de revalorisation du métier de secrétaire de mairie a été votée par le gouvernement et que les décrets d'application sont sortis

Le secrétaire de mairie devient secrétaire général de mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la nomination de Mme HESNARD au titre de secrétaire général de mairie.

**2024-oct-09**

## **Composteur SMIRTOM**

Madame le Maire avise le conseil municipal qu'elle a reçu un agent du SMIRTOM du Perche Ornaïs au sujet du compostage collectif de la commune.

Ce compostage collectif est constitué de 3 composteurs (1 bac d'apport, 1 bac de matière sèche et 1 bac de maturation). Le SMIRTOM fournit les bacs à poser sur un terrain plat. Ils sont équipés de grilles anti-rongeurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse l'implantation d'une plateforme de compostage collectif. A l'heure actuelle, les membres du conseil n'en voient pas l'utilité car la plupart des habitations a un jardin et peut disposer d'un composteur individuel.

**2024-oct-10**

## **Relique Ste Céronne**

Madame le Maire évoque à nouveau la restauration de la relique de Ste Céronne.

Renseignements pris, un deuxième devis n'est pas nécessaire ; l'artisan retenu vient effectuer la restauration à Alençon et les 200 € initialement prévus pour son déplacement couvriront les frais d'hébergement. Madame le Maire et madame DUBOYS de LABARRE précisent qu'une partie de la facture sera prise en charge par l'A.S.P.C

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de 1400€.

**2024-oct-11**

## **Devis Portail Mairie**

M. MAGNIERI sort de la salle lors de cette délibération

Madame le Maire informe le conseil municipal que M. MAGNIERI qui a repeint le portail de la mairie s'est trompé dans son devis initial. En effet, il a compté uniquement une face. Madame le Maire présente le nouveau devis qui est de 1 760€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité, le nouveau devis de M. MAGNIERI.

## **Questions diverses**

- La cérémonie du 11 novembre se déroulera le samedi 9 novembre à 11h30.
- Madame le Maire propose à M. GAMBER de la représenter à la cérémonie de la Ste Barbe le 23 novembre à la caserne des pompiers de MORTAGNE-AU-PERCHE.
- Madame le Maire propose, lors du prochain conseil, un débat d'orientation budgétaire pour les projets 2025. L'achat d'une table de ping-pong, la restauration du portail du cimetière (côté escalier), et la cheminée de la mairie sont déjà prévus.
- Madame le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un animateur du site Natura 2000 de la Haute vallée de la Sarthe pour le Parc naturel Normandie Maine. Le souhait serait de prolonger la zone Natura 2000 se trouvant à SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL, le long de la rivière et en se rapprochant le plus possible de la source.

- Le Parc Naturel Régional du Perche propose d'accompagner la commune dans la constitution d'un atlas de la biodiversité. Aucun membre du conseil ne paraît intéressé par le sujet.
- Madame le Maire informe le conseil que pour le moment 2 concerts sont prévus à l'église pour 2025. Le premier avec Antoine SICOT le samedi 24 mai et un deuxième lors des journées du Patrimoine avec Elisa FIASCA.
- Madame LEROY fait un compte-rendu de sa réunion avec le Te61.

**Fin de conseil : 20h15**

|                           |  |  |  |
|---------------------------|--|--|--|
| Dominique RAGOT,<br>Maire |  | Brigitte de LABARRE,<br>Secrétaire de séance |  |
|---------------------------|--|--|--|

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2024****Liste des délibérations**

| <b><u>N° Délibération</u></b> | <b><u>Intitulé</u></b>   | <b><u>Etat</u></b> |
|-------------------------------|--|--------------------|
| 2024-OCT-01                   | Rapport d'activité 2023 du Te61  | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-02                   | Rapport d'activité 2023 de la<br>Communauté de Communes du Pays<br>de Mortagne | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-03                   | Rapport d'activité 2023 du PETR du<br>Pays du Perche Ornaïs                    | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-04                   | Rapport d'activité 2023 du SIAEP du<br>Haut Perche                             | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-05                   | Décision Modificative N°1  | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-06                   | Fermage Legendre   | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-07                   | Chemin Saint Marcel  | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-08                   | Nomination de secrétaire général de<br>mairie                                  | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-09                   | Composteur SMIRTOM   | REFUSÉE            |
| 2024-OCT-10                   | Relique Sainte Céronne   | ACCEPTÉE           |
| 2024-OCT-11                   | Devis Portail Mairie   | ACCEPTÉE           |